



Mapeguard[®] UM

Membrane de sous-finition pour carreaux de céramique et pierre



DESCRIPTION

Mapeguard UM est une membrane de sous-finition légère et de performance supérieure pour l'imperméabilisation et l'équilibrage de la pression de vapeur qui permet la suppression de fissures et qui convient à l'utilisation sous les installations de carreaux de céramique et de pierres, dans les applications résidentielles et commerciales. Il est conçu pour être performant sur les supports exigeants, comme le béton jeune et les sous-planchers de contreplaqué à épaisseur unique de 19 mm (3/4") avec des solives espacées jusqu'à 49 cm (19,2") centre en centre. La conception technique et unique en trois couches de *Mapeguard UM* absorbe les contraintes latérales du support sans transférer cette force au carreau ou à la pierre, permettant ainsi le maintien d'une adhérence exceptionnelle.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Préviend le transfert des fissures horizontales dans le plan jusqu'à 3 mm (1/8")
- Recommandé pour les ciments-colles modifiés aux polymères
- FastTrack Ready^{MC} – Approuvé pour utilisation sur du béton jeune (frais) et des chapes de mortier
- Permet de gagner du temps : placer la membrane, puis poser les carreaux immédiatement
- Conception technique creuse facilitant le remplissage en une seule fois de la surface avec une quantité inférieure de ciment-colle
- Membrane de désolidarisation, d'imperméabilisation et de contrôle des vapeurs d'eau présentant un taux d'émission de vapeur d'eau (TEVE) jusqu'à 11,3 kg (25 lb) et une humidité relative jusqu'à 100 %
- Résistance à la compression pour supporter les charges roulantes

- Approuvé pour les applications de chauffage par rayonnement
- Couleur vert pâle translucide permettant de voir le ciment-colle sous la membrane
- « Mémoire d'enroulement » réduite et concept unique en trois couches pour garder la membrane plane
- Léger pour une manipulation facile et une installation rapide
- Facile à couper avec un couteau utilitaire standard
- Traits de craie et faisceaux laser facilement visibles sur la surface
- La couche supérieure faite de tissu à mailles facilite le remplissage des cavités avec du ciment-colle.

NORMES DE L'INDUSTRIE ET APPROBATIONS

- ASTM C627 (Robinson) : indice « Très intense ». Consulter le tableau « Caractéristiques de performance du produit » ci-dessous.
- ANSI : Surpasse les exigences de la norme A118.10 (Waterproofing Membrane for Thin-Set Ceramic Tile).
- ANSI : A118.12, section 5.1.3 – atteint une force d'adhérence égale ou supérieure à 0,34 MPa (50 lb/po²) en 7 jours selon la méthode de test.
- ANSI : A118.12, section 5.2.3 – réussi. Résistance aux charges ponctuelles après mûrissement de 28 jours.

AIRES D'UTILISATION

- Sols résidentiels (maisons, appartements et condominiums) et commerciaux (immeubles de bureaux, restaurants, galeries et centres commerciaux), à l'intérieur et à l'extérieur

- Utiliser pour la rénovation de vieux sols afin de réparer les fissures dans le plan dans le sous-plancher
- Utiliser pour isoler les contraintes sous le revêtement de sol associées à la dilatation et à la contraction des matériaux du support
- Utiliser pour empêcher les contraintes latérales dans les planchers de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées approuvés par l'industrie de se transférer au plancher de carreaux fini
- Offre une solution d'installation lorsqu'en raison des échéances de construction il faut installer des carreaux sur des dalles de béton frais ou jeune avant la période de mûrissement de 28 jours

RESTRICTIONS

- Ne pas employer sur les fissures ou les joints de contrôle sujets à un mouvement hors plan ou sujets à un mouvement dans le plan supérieur à 3 mm (1/8"). Consulter la section « Joints de dilatation ».
- Ne pas utiliser sur les supports contenant de l'amiante, sur les planches de bois, le bois pressé, les panneaux de particules, le contreplaqué traité sous pression ou traité à l'huile, le contreplaqué de Lauan, le Masonite, les carreaux autocollants, les surfaces de métal ou de fibre de verre, les sols à base d'époxy, ou d'autres matériaux dimensionnellement instables.
- Ne pas utiliser en présence de pression hydrostatique.
- Ne pas utiliser : sur les surfaces verticales; comme membrane pour toiture ou surface d'usure; pour les applications immergées; ni sur du contreplaqué dans les applications extérieures.
- Lorsque *Mapeguard UM* est utilisé sur des composés de ragréage ou de nivellement à base de gypse, se référer au bulletin technique n° 010313-TBF (« Sols et murs à base de gypse : quels produits MAPEI utiliser? »).
- Ne pas utiliser de produits prémélangés comme du mastic pour la pose de carreaux sur *Mapeguard UM*.
- Les pierres ou les carreaux de céramique, de porcelaine ou de verre installés sur *Mapeguard UM* doivent mesurer au moins 5 x 5 cm (2" x 2").
- Les installations nécessitant un ruban à joints pour l'imperméabilisation doivent être inclinées adéquatement pour faciliter le drainage et empêcher l'accumulation d'eau.
- Les carreaux doivent convenir aux installations au sol et avoir une épaisseur minimale de 5,5 mm.
- Lorsqu'utilisé sur du béton jeune (frais), le béton doit avoir mûri pendant au moins 7 jours et être en mesure de supporter la circulation sur l'installation de carreaux conformément aux spécifications du professionnel de la conception, du gestionnaire de construction ou de l'entrepreneur général.
- Si le sol est humide pendant la construction, le laisser

sécher avant l'installation du revêtement de sol fini, y compris la sous-finition, les planchers de bois franc, les carreaux de céramique, etc. Vérifier la planéité du sol, une fois séché, particulièrement aux joints.

Remarque : à l'occasion, les carreaux de pierre naturelle dimensionnellement fragiles qui, en temps normal, ne seraient pas catégorisés comme sensibles à l'humidité (tels que travertin, pierre calcaire, marbre et agglomérés), peuvent présenter un bombement, un gauchissement ou un gondolage lorsque des ciments-collés pour carreaux lourds de grand format (auparavant appelés « ciments-collés en couche moyenne ») sont utilisés sur des membranes imperméables en feuille comme la membrane de sous-finition *Mapeguard UM*. Pour cette raison, les surfaces qui requièrent une épaisseur de ciment-colle supérieure à 10 mm (3/8") devraient d'abord être recouvertes d'une sous-finition autolissante ou d'une chape de mortier mûrie avant l'installation de *Mapeguard UM*. Lors de l'installation de pierre naturelle, toujours effectuer un test sur une zone échantillon de l'installation proposée et laisser mûrir complètement les matériaux afin de s'assurer d'obtenir le résultat souhaité. Pour plus de détails concernant ces méthodes ou matériaux, communiquer avec le Service technique de MAPEI avant l'installation ou la conception.

SUPPORTS APPROPRIÉS

- Béton
- Chapes de mortier, sous-finitions autolissantes et couches de nivellement cimentaires
- Béton jeune
- Contreplaqué et panneaux de particules orientées satisfaisant à la norme APA Sturd-I-Floor, de niveau d'exposition 1, de type extérieur et approuvés par l'industrie (dans les endroits intérieurs secs seulement)
- Panneaux de béton expansé approuvés – voir les directives d'installation du fabricant
- Terrazzo de ciment (adéquatement préparé, à l'intérieur seulement)
- Carreaux de céramique ou pierres existants (adéquatement préparés, à l'intérieur seulement)
- Systèmes de chauffage par rayonnement
- Revêtements de sol en vinyle existants adéquatement préparés – carreaux de vinyle de composition, vinyle en feuille à endos de feutre ou à endos de papier non coussiné, carreaux/languettes de vinyle haut de gamme
- Terrazzo époxyde (effectuer un test d'adhérence approprié – à l'intérieur seulement)
- Sous-finition de gypse ou béton léger*

* Suivre les recommandations du fabricant de gypse ou de béton léger relatives à l'application d'un apprêt et/ou à la préparation spéciale des supports avant d'installer la membrane de sous-finition. Se référer au bulletin

technique de MAPEI n° 010313-TBF « Sols et murs à base de gypse : quels produits MAPEI utiliser? ».

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Tous les supports appropriés doivent être structurellement sains, stables, secs, propres et exempts de toute substance ou condition susceptible d'empêcher ou de réduire l'adhérence.
- Ne pas employer de moyens chimiques (décapage à l'acide) pour préparer les supports approuvés. Employer des méthodes mécaniques seulement.
- La température ambiante et celle du support doivent se situer entre 4 °C et 35 °C (40 °F et 95 °F) à des fins de protection après l'installation.
- Nettoyer et préparer mécaniquement les supports de béton par meulage au diamant ou selon d'autres procédés approuvés par l'ingénierie jusqu'à l'obtention d'un profil de surface de béton (CSP) minimal de n° 1 selon l'ICRI (International Concrete Repair Institute). Lorsque le béton nécessite davantage de préparation mécanique que le profil de surface n° 1, la surface finale doit être lissée en appliquant *Mapecem*[®] *Quickpatch*. Pour les grandes surfaces, envisager l'utilisation de la sous-finition autolissante *Ultraplan*[®] *Extreme 2*. Se référer aux fiches techniques respectives pour de plus amples renseignements.
- Consulter le document de MAPEI « Exigences pour la préparation des supports », dans la section Guides d'instruction et d'installation, sur la page des Systèmes d'installation de carreaux et de pierres du site Web de MAPEI.

Béton ordinaire et jeune (frais)

- Tous les supports de béton doivent être structurellement sains, stables, secs, propres et exempts de toute substance ou condition susceptible d'empêcher ou de réduire l'adhérence. Le béton doit avoir mûri suffisamment pour supporter la circulation sur l'installation de carreaux conformément aux spécifications du professionnel de la conception, du gestionnaire de construction ou de l'entrepreneur général. La surface doit être exempte de vides, de saillies tranchantes, d'agrégats non adhérents, de laitance de ciment, de scellants pour béton et de produits de mûrissement. Toutes les applications extérieures doivent être inclinées vers les drains de façon adéquate et uniforme.

Contreplaqué et panneaux de particules orientées de type extérieur

- Déflexion maximale permise pour les systèmes de recouvrement de sol et les supports au sol : les systèmes de recouvrement de sol, avec cadre de bois ou en béton, sur lesquels seront installés les carreaux en utilisant la méthode appropriée du TCNA (Tile Council of North America), selon le Floor Tiling

Installation Guide [Guide d'installation de carrelage au sol], doivent être conformes aux normes de l'IRC (International Residential Code) pour les applications résidentielles, aux normes de l'IBC (International Building Code) pour les applications commerciales, ou aux codes du bâtiment en vigueur.

Pour les installations de carreaux de céramique, les charges vives applicables au sol et la déflexion sous charge concentrée maximales permises pour les systèmes de recouvrement de sol avec cadre ne doivent pas excéder L/360, où « L » représente la longueur de portée libre de l'élément porteur selon le code du bâtiment en vigueur. Pour les installations de pierre naturelle, les charges vives applicables au sol et la déflexion sous charge concentrée maximales permises pour les systèmes de recouvrement de sol avec cadre de bois ne doivent pas excéder L/720, où « L » représente la longueur de portée libre de l'élément porteur selon le code du bâtiment en vigueur.

Pour les autres produits pour revêtements de sol spécialisés, y compris le marbre et l'ardoise, suivre les recommandations du fabricant concernant le revêtement de sol fini. Une performance structurale accrue pourrait être requise pour les produits pour planchers de céramique et de pierre naturelle. Voir le manuel du TCNA sur l'installation de carreaux de céramique.

1. Vérifier que la déflexion sous toutes les charges vives, statiques et dynamiques des planchers intérieurs de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées (Sturd-I-Floor) de niveau d'exposition 1 est conforme aux normes de l'industrie pour les installations de carreaux de céramique ou de pierres selon la norme ANSI A108.01, section 2.3; « Maximum Allowable Deflection for Floor Systems and Substrates » sous le titre « Substrate Requirements » du manuel du TCNA; ou les notes d'installation de l'ACTTM pour le rédacteur de devis/la déflexion des sections.
2. La construction minimale pour les planchers intérieurs recouverts de carreaux de céramique ou de porcelaine est la suivante :
 - Pour un sous-plancher de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées à épaisseur unique avec des solives espacées de 41 cm (16") centre en centre – utiliser du contreplaqué ou des panneaux de particules orientées bouvetés d'une épaisseur nominale de 16 mm (5/8") avec un espace de 3 mm (1/8") requis entre les panneaux.
 - Pour un sous-plancher de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées à épaisseur unique avec des solives espacées de 49 cm (19,2") centre en centre – utiliser du contreplaqué ou des panneaux de particules orientées bouvetés d'une épaisseur nominale de 19 mm (3/4") avec un espace de 3 mm (1/8") requis entre les panneaux.
 - Pour un sous-plancher de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées à deux épaisseurs

**Mapeguard
UM**

avec des solives espacées de 61 cm (24") centre en centre – utiliser deux couches de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées composées d'un sous-plancher bouveté d'une épaisseur nominale de 19 mm (3/4") avec un espace de 3 cm (1/8") requis entre les panneaux, et d'une sous-finition d'une épaisseur nominale de 10 mm (3/8").*

* *La première couche de sous-plancher devrait être composée de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées de 19 mm (3/4") d'épaisseur, soit simple avec tous les bords des panneaux masqués ou bouvetés, sur des solives pontées espacées d'au plus 61 cm (24") centre en centre. La deuxième couche de sous-plancher (sous-finition) doit être composée de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées colmatés extérieurs de 10 mm (3/8") d'épaisseur.*

3. Pour les planchers intérieurs de carreaux de pierre naturelle, la construction minimale requise pour les sous-planchers est de deux épaisseurs, peu importe l'espacement des solives. L'espacement des solives maximal est de 61 cm (24") centre en centre. Les planchers de bois à deux épaisseurs devraient être composés d'un sous-plancher bouveté d'une épaisseur nominale de 19 mm (3/4"), et d'une sous-finition d'une épaisseur nominale de 10 mm (3/8").
4. Utiliser un ciment-colle modifié aux polymères de MAPEI répondant à la norme ANSI A118.11 ou ANSI A118.15 ou classé ISO 13007 C2E ou mieux pour l'installation de *Mapeguard UM* aux endroits intérieurs applicables.

Béton léger

- Se référer au bulletin technique de MAPEI n° 010313-TBF « Sols et murs à base de gypse : quels produits MAPEI utiliser? ».

APPLICATION DU PRODUIT

Installer la membrane de sous-finition

1. Inspecter le sous-plancher avant d'installer la membrane de sous-finition *Mapeguard UM* pour s'assurer que le support convient à l'installation de carreaux ou de pierres.
2. Toujours couper au préalable *Mapeguard UM*, puis l'installer à sec.
3. Mélanger un ciment-colle MAPEI approprié pour le support jusqu'à l'obtention d'une consistance avec la plus grande quantité d'eau recommandée. Le ciment-colle doit être en mesure de maintenir des stries dentelées tout en permettant d'humidifier le dos molletonné de *Mapeguard UM*.
4. En exerçant une pression, appliquer une couche de ciment-colle dans le support à l'aide du côté plat de la truelle.
5. Appliquer davantage de ciment-colle et strier dans une seule direction à l'aide d'une truelle à encoches en V de 6 x 4,5 mm (1/4" x 3/16"). La couverture peut

varier en raison de la consistance du ciment-colle, l'angle de la truelle, la planéité du sol, l'absorption du support, etc. Si une couverture intégrale n'est pas assurée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une truelle à encoches carrées de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4").

6. Ne pas appliquer plus de ciment-colle que la quantité qui peut être recouverte de *Mapeguard UM* avant qu'une pellicule se forme à la surface du ciment-colle. Les temps ouverts varient selon les conditions sur le chantier et le choix du ciment-colle.
7. Presser *Mapeguard UM* dans le ciment-colle, le côté en tissu placé vers le bas. Glisser un aplanissoir en caoutchouc ou en bois, un rouleau à main ou, préférablement, un rouleau en acier (qui ne dépasse pas 34,0 kg [75 lb]) afin d'exercer une pression et de garantir une bonne installation de la membrane. Les parties de la membrane correctement placées dans le ciment-colle auront une couleur plus foncée.
8. Au moment d'installer la membrane, chaque nouveau rouleau doit être abouté au précédent sans laisser d'espace. Pour obtenir une surface plane, ne pas superposer l'extrémité des rouleaux. Laisser un espace d'environ 6 mm (1/4") entre la membrane et le bord des murs, colonnes, etc., pour le mouvement.
9. Soulever de temps à autre la membrane pour vérifier la couverture. Une installation est adéquate lorsqu'il y a un transfert complet de ciment-colle pour la pose de carreaux au dos molletonné de la membrane.

Imperméabiliser les sols

Après que *Mapeguard UM* a été placé sur le sol conformément aux directives, le ruban scellant *Mapeguard ST* peut être utilisé pour imperméabiliser les joints de la membrane avec un ciment-colle MAPEI qui répond à la norme ANSI A118.4, ANSI A118.11 ou ANSI A118.15, ou classé ISO 13007 C2E ou mieux.

1. À l'aide d'une truelle à encoches en V de 6 x 4,5 mm (1/4" x 3/16"), étendre fermement le ciment-colle sur les joints adjacents avec le côté plat de la truelle, en s'assurant de remplir tous les trous et vides.
2. Appliquer le ciment-colle sur les joints avec le côté dentelé de la truelle. Centrer *Mapeguard ST* par-dessus le joint avec au moins 5 cm (2") de part et d'autre de chacun des côtés du joint, puis appliquer *Mapeguard ST*. Installer le ruban scellant dans le ciment-colle en couche mince avec un aplanissoir à coulis ou le côté plat de la truelle tandis que le ciment-colle est encore malléable.
3. Pour imperméabiliser autour des murs de l'aire d'installation, prendre une longueur prémesurée de *Mapeguard ST* et plier le morceau en deux sur sa longueur. Un côté du morceau sera adhérent au sol et l'autre, au mur. Pour ce faire, suivre les méthodes d'installation décrites aux étapes 1 et 2.
4. Ensuite, presser *Mapeguard ST* dans le ciment-colle avec un aplanissoir à coulis ou le côté plat de la truelle, en prenant soin de ne pas perforer la membrane.

Caractéristiques de performance du produit

Résistance à la compression	Environ 0,37 N/mm ²
Perméance	< 0,07

Exigences de service ASTM C627 (Robinson)

Système de revêtement de sol	Indice réel
41 cm (16") centre en centre, support de bois	Très intense
49 cm (19,2") centre en centre, support de bois	Très intense
61 cm (24") centre en centre, support de bois	Intense
Dalle de béton	Très intense

Durée de conservation et caractéristiques du produit

Type de matériel	Polypropylène (PP) pour tous les composants (feuille texturée, dos molletonné et mailles)
Résistance aux produits chimiques	Élevée
Épaisseur du matériel	0,5 mm (1/64"), nominale
Hauteur de la membrane	3 mm (1/8"), nominale
Couleur de la membrane	Vert pâle (plastique texturé) et blanc (dos molletonné)
Plage de températures d'entreposage et de performance	-40 °C à 80 °C (-40 °F à 176 °F)
Durée de conservation	2 ans, lorsqu'entreposé dans un endroit sec, dans le contenant d'expédition d'origine, à 23 °C (73 °F) et 50 % d'humidité relative

Emballage et couverture

Produit	Format du rouleau	Couverture du rouleau
<i>Mapeguard UM</i>	1 m x 5 m (39,4" x 16,4')	5 m ² (53,8 pi ²)
<i>Mapeguard UM</i>	1 m x 30 m (39,4" x 98,4')	30 m ² (323 pi ²)

Remarque : il est recommandé d'effectuer un essai en immersion avant la pose des carreaux.

INSTALLATION DES CARREAUX

Carreaux de céramique, de porcelaine et de pierre

- Selon le manuel du TCNA sur l'installation de carreaux de céramique et les fabricants de carreaux de porcelaine, utiliser un ciment-colle modifié aux polymères de MAPEI qui convient aux carreaux à installer. Le ciment-colle doit répondre à la norme ANSI A118.4, ANSI A118.11 ou ANSI A118.15, ou classé ISO 13007 C2E ou mieux. La conception technique de *Mapeguard UM* gère la dissipation de l'humidité pour contrôler le séchage du ciment-colle entre les carreaux et la membrane.
- Pour les installations extérieures et en régime accéléré, utiliser un ciment-colle MAPEI à prise rapide.
- En premier, effleurer les surfaces de *Mapeguard UM* à l'aide du côté plat de la truelle, en s'assurant que les cavités et le tissu à mailles sont complètement remplis.
- Appliquer immédiatement davantage de ciment-colle et strier le ciment-colle sur la membrane en employant la truelle à encoches recommandée (et la méthode de

truellage directionnel) qui convient à la taille et au type de carreaux à installer.

- Installer les carreaux conformément aux lignes directrices de l'industrie, en vérifiant fréquemment la couverture adéquate du ciment-colle. L'installation intérieure de carreaux ou de pierres peut être réalisée immédiatement après la mise en place de *Mapeguard UM*. Pour les installations extérieures de carreaux ou de pierres, attendre que le ciment-colle pour *Mapeguard UM* ait durci adéquatement.
- Le jointoiement peut être effectué dès que le ciment-colle a suffisamment durci pour permettre la circulation légère, ce qui dépendra du ciment-colle utilisé, de la taille et du type des carreaux, ainsi que des conditions sur le chantier.

Carreaux de pierre sensibles à l'humidité

- Utiliser un ciment-colle modifié aux polymères approuvé de MAPEI pour remplir au préalable les cavités dans *Mapeguard UM*.
- Laisser le ciment-colle durcir jusqu'au lendemain.
- Utiliser le mortier d'encollage époxyde à 100 % de solides, de qualité supérieure *Kerapoxy® 410*

conformément aux recommandations dans sa fiche technique pour l'installation de pierre sensible à l'humidité sur le *Mapeguard UM* rempli au préalable.

JOINTS DE DILATATION

- Respecter les joints de dilatation de *Mapeguard UM*, des carreaux et du coulis selon les normes de l'industrie.
- Lorsque nécessaire, couper les carreaux le long des deux côtés des joints de dilatation. Ne laisser ni les carreaux ni le ciment-colle chevaucher les joints de dilatation.
- Prévoir le mouvement aux endroits requis par le TCNA, Méthode EJ171, ou dans le Guide de spécification 09 30 00 de l'ACTTM, Détail 301MJ.

JOINTOIEMENT

Choisir un coulis cimentaire, prêt à l'emploi ou époxyde MAPEI approprié. Pour les installations extérieures, utiliser le coulis à prise rapide *Ultracolor[®] Plus FA* de MAPEI. Permettre un plus long temps de séchage avant le jointoiment pour l'installation de carreaux de grand format (à savoir, carreaux dont au moins l'un des côtés est supérieur à 38 cm [15"]).

PROTECTION

- Entreposer dans un endroit sec et chauffé sur le chantier et livrer les matériaux au moins 24 heures avant le début des travaux de carrelage.
- Ne pas entreposer *Mapeguard UM* directement au soleil.
- Ne pas laisser *Mapeguard UM* exposé pendant plus de 72 heures; le protéger plutôt des autres ouvrages si les carreaux ne sont pas posés immédiatement. Si *Mapeguard UM* est exposé, recouvrir le produit avec un ciment-colle en couche mince recommandé de MAPEI, lissé à la truelle.
- Protéger *Mapeguard UM* des liquides, des contaminants et des dommages avant et pendant les travaux de carrelage afin d'assurer une adhérence adéquate avec le ciment-colle.

- Toujours protéger adéquatement les planchers finis lorsque de l'équipement lourd (tel que des chariots élévateurs ou des plates-formes élévatrices à ciseaux) est employé pendant la construction sur des installations comprenant des sous-finitions de membrane.
- Consulter la fiche technique du ciment-colle MAPEI sélectionné pour la pose de carreaux concernant la protection contre la circulation intense, le gel et la pluie

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Guide d'installation pour <i>Mapeguard UM</i>	IGT0816F*
Bulletin technique : « Sols et murs à base de gypse : quels produits MAPEI utiliser? »	010313-TBF*

* Au www.mapei.com

Se référer à la fiche signalétique pour les données spécifiques relatives à la santé et sécurité ainsi qu'à la manipulation du produit.

AVIS DE RESPONSABILITÉ

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. **TOUTE RÉCLAMATION EST RÉPUTÉE ABANDONNÉE SAUF SI UN AVIS ÉCRIT NOUS EST PARVENU DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LA DÉCOUVERTE DE LA DÉFECTUOSITÉ OU LA DATE À LAQUELLE LADITE DÉFECTUOSITÉ AURAIT RAISONNABLEMENT PU ÊTRE DÉCOUVERTE.**

Nous appuyons fièrement les organismes suivants reliés à l'industrie :



MAPEI Siège social des Amériques
1144 East Newport Center Drive
Deerfield Beach, Floride 33442
1 888 US-MAPEI (1 888 876-2734) /
954 246-8888

Services techniques
1 800 361-9309 (Canada)
1 800 992-6273 (États-Unis et Porto Rico)
Service à la clientèle
1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)

Services au Mexique
0 1 800 MX-MAPEI (0 1 800 696-2734)
Date d'édition : 29 septembre 2016
PR : 8120 MKT : 16-1965